

-----  
**CABINET**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
DIRECTION DE LA PLANIFICATION DE  
L'EDUCATION ET DE L'EVALUATION

---

## GUIDE D'UTILISATION DU TABLEAU DE BORD INSPECTION

---

### Introduction

Le Togo a élaboré son Plan sectoriel de l'éducation (PSE 2010-2020), adopté en mars 2010 puis révisé en décembre 2013 pour la période 2014-2025, et vise quatre (04) objectifs : (1) équilibrer la pyramide éducative nationale tout en corrigeant les disparités, (2) améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif, (3) développer un partenariat efficace avec les différents membres du corps social et enfin (4) améliorer la gestion et la gouvernance du secteur. Ce dernier objectif est un défi qui s'applique à tous les niveaux hiérarchiques du système et requière de cerner les problèmes et besoins réels du système éducatif pour y apporter des solutions appropriées. C'est pour contribuer à cet objectif que le Ministère des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle (MEPSFP) a conçu un outil, le tableau de bord, pour faciliter le retour d'information aux niveaux déconcentrés (directions régionales, inspections, inspections et communautés) et permettre à chaque niveau d'apprécier le fonctionnement et les résultats de(s) inspection(s) (en comparaison respectivement des autres inspections de la région, ou du pays), afin d'établir un diagnostic et d'identifier les mesures à prendre pour résoudre les problèmes observés.

Le présent guide a été élaboré par la Direction de la planification de l'éducation et de l'évaluation (DPEE) pour faciliter la lecture et l'interprétation du tableau de bord à destination de l'inspection (Tableau de Bord Inspection).

### 1. Structure du Tableau de Bord Ecole

Le tableau de bord inspection est composé de 3 pages.

La 1<sup>ère</sup> page présente :

1. Données générales de l'inspection
2. Effectifs d'élèves et résultats au CEPD de l'inspection
3. Moyens de l'inspection
4. Comparaison de la situation de l'IEPP à celle de la DRE et du pays.

La seconde page permet de répartir les écoles en fonction de leurs indices de résultats et de contexte & moyens, avec la liste des écoles les « moins efficaces » ainsi que l'indicateur sur lequel elles ont les résultats les plus faibles, et les écoles les « plus efficaces ».

La 3<sup>ème</sup> page reprend enfin l'analyse des goulots d'étranglements dans l'IEPP.

#### 1.1. Profil de l'inspection

La première page du Tableau de Bord Inspection présente le profil de l'inspection, sous la forme suivante :



TABLEAU DE BORD DE L'IEPP - Année scolaire:

2014-2015

1. Données générales

EPP:	57	EDIL:	0	PRIVES:	14	% écoles ayant l'eau	52%	% écoles ayant de latrines	80%
% Ecoles en zone urbaine?	0%	% d'écoles avec cantine	0%	% Ecoles ayant l'électricité ?	6%				
% Ecoles accessible toute l'année ?	93%	% d'écoles ayant des Cours jumelés?	54%	% école avec Terrain de sport?	59%				
% Ecoles publiques ou communautaires avec COGEP				100%	Nb salles occupées		320		

2. Effectifs d'élèves

Niveau	2014-2015					Résultats CEPD 2014-2015	
	Section	Inscrits	% public	% fille	% redoub.	Note moyenne	% élèves qui ont une note >= 10
CP1	66	2 118	85%	48,8	0,2		
CP2	68	2 135	85%	48,9	16,3		
CE1	68	1 968	82%	52,6	0,1		
CE2	68	2 204	84%	49,9	16,5		
CM1	68	2 033	82%	50,7	7,1		
CM2	70	1 772	81%	50,6	13,5		
Total	408	12 230	83%	50,2	9,0		
2013-2014	474	14 767		50,04			

3. Moyens

Enseignants tenant classe

	Homme	Femme	Total
Fonctionnaires	138	18	156
Auxiliaires	66	11	77
Total	204	29	233
Besoin en enseignants (Fonc+Aux)	22		
EV	18	1	19
Privés	57	12	69

\*calculé par rapport à la norme de 40 élèves par enseignant

Inspecteurs et conseillers

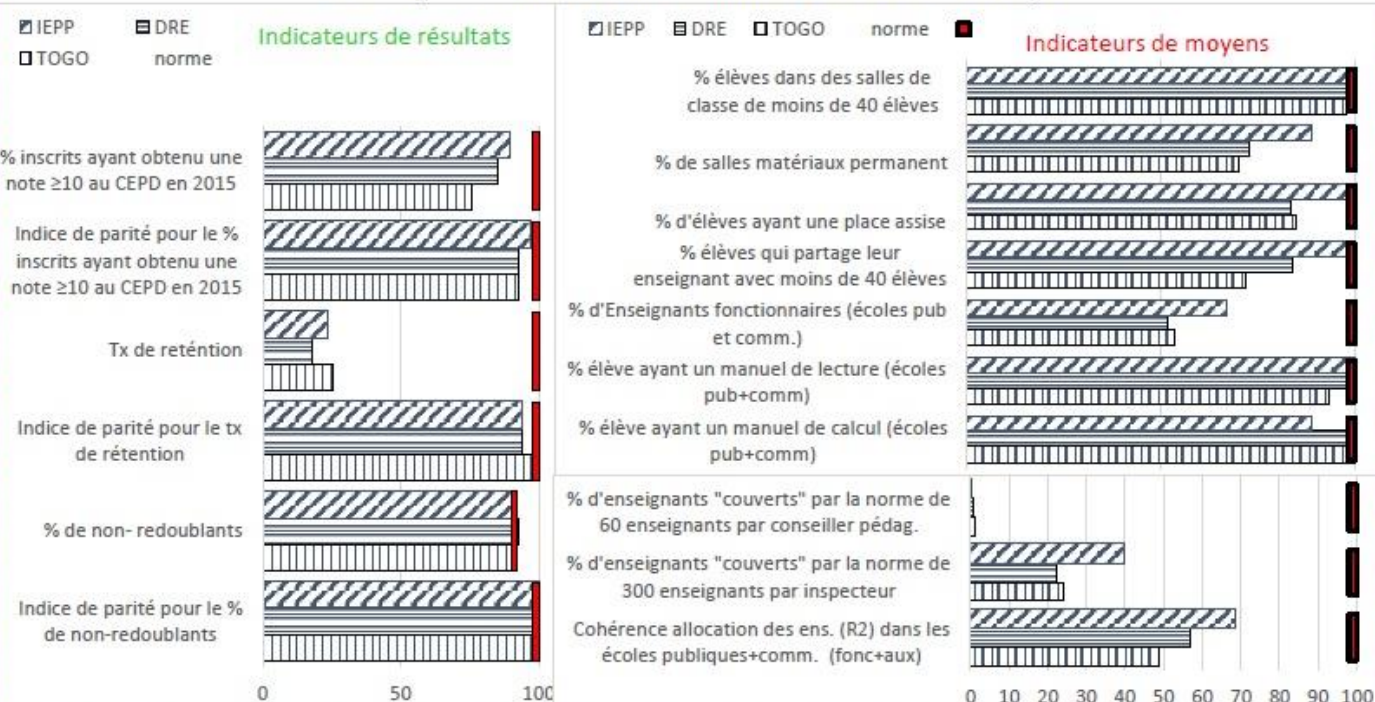
	Homme	Femme	Total
Inspecteurs	1	0	1
Conseillers	1	1	2
Total	2	1	3

Manuels scolaires dans les établissements publics ou com.

Niveau	Manuels de lecture		Manuels de calcul		Ratio manuel/élève	
	Existant	Besoin	Existant	Besoin	Lecture	Calcul
CP1	2608	0	1506	290	1,00	0,84
CP2	2088	0	1222	594	1,00	0,67
CE1	2038	0	1689	0	1,00	1,00
CE2	1809	49	1526	332	0,97	0,82
CM1	1741	0	1614	55	1,00	0,97
CM2	1473	0	1510	0	1,00	1,00
Total	11757	49	9067	1271	1,00	0,88

Rapport élèves/maître dans les écoles pub et comm (hors EV) = 44

4. Comparaisons de la situation de la DRE à celle du Pays



Le 1<sup>er</sup> « bloc » de la 1<sup>ère</sup> page du tableau de bord inspection du primaire reprend les éléments liés à l'**identification de l'inspection** : le code de l'inspection composé de caractères numériques, le nom de la DRE, le nom de l'inspection, le nombre d'écoles de l'inspection, l'effectif total des élèves de l'inspection et l'année scolaire dont les informations sont mentionnées dans ce tableau de bord.

Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle ----- Secrétariat Général ----- Direction de la Planification de l'Education et de l'Evaluation		Code: 509
		DRE: <b>KARA</b>
		IEPP: <b>ZINDER</b>
		Nombre d'écoles: 71
		Effectif total des élèves: 12 230
TABLEAU DE BORD DE L'IEPP - Année scolaire: 2014-2015		

L'exemple proposé se réfère à une inspection nommée IEPP<sup>1</sup> ZINDER ayant pour code 509 et située dans la DRE de KARA.

La partie **1. Données générales de l'inspection** présente les informations sur l'environnement de l'inspection, notamment sur le nombre d'écoles primaires publiques (EPP), le nombre d'écoles d'initiatives locales (EDIL), le nombre d'écoles privées (PRIVES), le pourcentage d'écoles ayant l'eau, le pourcentage d'écoles ayant de latrines, le pourcentage d'écoles en zone urbaine, le pourcentage d'écoles avec cantine, le pourcentage d'écoles ayant l'électricité, le pourcentage d'écoles accessibles toute l'année, le pourcentage d'écoles ayant des cours jumelés, le pourcentage d'écoles avec un terrain de sport, le pourcentage d'écoles publiques ou communautaires avec COGEP<sup>2</sup> et le nombre de salles occupées dans les écoles de l'inspection.

1. Données générales							
EPP:	57	EDIL:	0	PRIVES:	14	% écoles ayant l'eau	52%
						% écoles ayant de latrines	80%
%Ecoles en zone urbaine?	0%	% d'écoles avec cantine	80%	% Ecoles ayant l'électricité ?			6%
% Ecoles accessible toute l'année ?	93%	% d'écoles ayant des Cours jumelés?	54%	% école avec Terrain de sport?			59%
% Ecoles publiques /communautaires avec COGEP				100%	Nb salles occupées		320

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, l'IEPP ZINDER compte 57 écoles primaires publiques, 14 écoles primaires privées et aucune école d'initiative locale. De toutes les écoles de l'IEPP ZINDER, seules 6% disposent d'électricité, 52% disposent d'un point d'eau potable, 80% disposent de latrines fonctionnelles, 80% disposent de cantines scolaires, 54% organisent leur enseignement en cours jumelés et 59% disposent d'un terrain de sport. Par ailleurs, toutes les écoles de l'IEPP ZINDER se trouvent en zone rurale et 93% de celles-ci sont accessibles toute l'année. On compte 320 salles de classe occupées dans cette inspection dont toutes les écoles disposent d'un COGEP.

La partie **2. Effectifs d'élèves et résultats au CEPD** présente dans un premier tableau, les effectifs d'élèves dans toutes les écoles de l'inspection, et dans un second tableau, les résultats au CEPD de toutes les écoles de l'inspection (tels que disponibles dans la base de données examens du Ministère ; cette information ne provient pas du questionnaire rempli par les écoles).

<sup>1</sup> Ecole Primaire Publique

<sup>2</sup> Comité de Gestion de l'Ecole Primaire Publique (EPP) ou de l'inspection d'initiative locale (EDIL)



## 2. Effectifs d'élèves

Niveau	2014-2015					Résultats CEPD 2014-2015		
	Section	Inscrits	% public	% fille	% redoub.	Note moyenne	% élèves qui ont une note >= 10	
CP1	66	2 118	85%	48,8	0,2			
CP2	68	2 135	85%	48,9	16,3			
CE1	68	1 968	82%	52,6	0,1			
CE2	68	2 204	84%	49,9	16,5			
CM1	68	2 033	82%	50,7	7,1			
CM2	70	1 772	81%	50,6	13,5			
<b>Total</b>	<b>408</b>	<b>12 230</b>	<b>83%</b>	<b>50,2</b>	<b>9,0</b>			
2013-2014	474	14 767		50,04				
						Français	12,6	80%
						Maths	12,7	75%
						Leçons	15,4	93%
						<b>Total</b>	<b>13,5</b>	<b>90%</b>
						<b>2013-2014</b>	-	-

Le premier tableau donne des informations relatives au nombre de sections, aux effectifs d'élèves inscrits, au pourcentage de filles inscrites, au pourcentage de redoublants et au pourcentage d'élèves dans le public pour chaque niveau.

*Dans l'exemple présenté, l'IEPP ZINDER dispose de 408 sections et a inscrit 50,2% de filles au cours de l'année scolaire 2014-2015 contre respectivement 474 sections et 50,04% de filles en 2013-2014. Toujours en 2014-2015, le pourcentage de redoublants dans cette inspection est de 9% et le pourcentage d'élèves dans le public est de 83%.*

Le second tableau quant à lui donne des informations sur la note moyenne obtenue par les élèves de l'inspection par matière enseignée ainsi que le pourcentage d'élèves ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 dans chaque matière. La matière « Leçons » regroupe l'Histoire et géographie, l'Education scientifique et initiation à la vie pratique (EDUSIVIP) et l'Education civique et morale (ECM) ; la matière « Français » regroupe la rédaction, la dictée et questions et l'étude de texte et la matière « Maths » regroupe le problème, le calcul mental et le calcul rapide.

*La note moyenne obtenue au CEPD par les élèves de l'IEPP ZINDER au cours de l'année scolaire 2014-2015 a été respectivement de 12,6, 12,7 et 15,4 sur 20 en Français, Maths et Leçons. Pour la même année scolaire, respectivement 80%, 75% et 93% d'élèves de cette inspection ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 en Français, en Maths et en Leçons. Au total, 90% d'élèves de cette inspection ont obtenu au moins 10 sur 20 comme moyenne générale à l'examen du CEPD en 2014-2015. La saisie des données d'examens du CEPD n'a débuté qu'en 2014-15, la ligne 2013-14 est donc vide.*

La partie **3. Moyens de l'inspection** présente trois tableaux à savoir : les effectifs d'enseignants tenant classe, les manuels scolaires dans les établissements publics et les effectifs des inspecteurs et des conseillers pédagogiques de l'inspection.

Le tableau **Enseignants tenant classe** présente le nombre d'enseignants tenant classe dans l'inspection, répartis par statut (Fonctionnaire, Auxiliaire, Enseignants Volontaires (EV) et Privés) et par genre (Homme et Femme) ainsi que le besoin en enseignant pour satisfaire la norme de 40 élèves/enseignant (sans tenir compte des enseignants volontaires ou maîtres parents et des enseignants du privé). Les enseignants fonctionnaires ou auxiliaires affectés dans des établissements privés ont été réaffectés dans la catégorie « Privés ». Le besoin en enseignants n'est calculé que pour les écoles publiques et communautaires de l'inspection, mais tient compte des possibles réallocations entre écoles. Ainsi, il s'agit du nombre d'enseignants fonctionnaires ou auxiliaires qui doit être recruté pour l'inspection, mais qui tient compte déjà des potentielles réallocations d'enseignants au sein de l'inspection.

Le rapport élèves/maître (hors EV) dans les écoles publiques et communautaires de l'inspection est également présenté.

Enseignants tenant classe			
	Homme	Femme	Total
Fonctionnaires	138	18	156
Auxiliaires	66	11	77
Total	204	29	233
Besoin en enseignants (Fonc+Aux)			22
EV	18	1	19
Privés	57	12	69

\*calculé par rapport à la norme de 40 élèves par enseignant

Manuels scolaires dans les établissements publics ou com.						
Niveau	Manuels de lecture		Manuels de calcul		Ratio manuel/élève	
	Existant	Besoin	Existant	Besoin	Lecture	Calcul
CP1	2608	0	1506	290	1,00	0,84
CP2	2088	0	1222	594	1,00	0,67
CE1	2038	0	1689	0	1,00	1,00
CE2	1809	49	1526	332	0,97	0,82
CM1	1741	0	1614	55	1,00	0,97
CM2	1473	0	1510	0	1,00	1,00
Total	11757	49	9067	1271	1,00	0,88

Rapport élèves/maître dans les écoles pub et comm (hors EV) =	44
---	----

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'IEPP ZINDER disposait de 156 enseignants fonctionnaires affectés dans des établissements publics ou communautaires, dont 24 femmes ; de 66 enseignants auxiliaires dont 11 femmes. Sur la base de la taille de l'inspection (effectifs d'élèves), de l'effectif d'enseignants fonctionnaires et auxiliaires déjà en poste, et de la norme de 40 élèves par enseignants souhaitée, cette inspection aurait un besoin de 22 enseignants (fonctionnaires et/ou auxiliaires) supplémentaires pour les établissements publics et communautaires.

Ce besoin résiduel de 22 enseignants est calculé après potentielle réallocation d'enseignants entre écoles publiques ou communautaires de l'inspection. Si une école a par exemple 120 élèves, et 4 enseignants, soit un Rapport élèves/maître (REM) de 30, les sections pourraient être réorganisées afin de pouvoir réaffecter 1 enseignant dans une autre école ; l'école de 120 élèves aurait dorénavant 3 enseignants et un REM de 40, et le transfert de cet enseignant pourrait donc combler un manque dans une autre école de l'inspection ; c'est ce principe qui est ici appliqué en préalable au calcul du besoin en enseignants de l'inspection, qui est de 22 dans l'IEPP de ZINDER. Un autre indicateur présenté plus bas, le degré d'aléa dans l'allocation des enseignants, apportera une information additionnelle sur l'équité de l'allocation de personnels enseignants entre écoles au sein de l'inspection. Le Rapport élèves/maître de l'inspection concernant les écoles publiques et communautaires est ainsi de 44.

Le tableau concernant **les manuels scolaires dans les établissements publics ou communautaires** présente l'existant et le besoin en manuels scolaires ainsi que le ratio manuel/élève par niveau et par matière, en lecture et calcul. Le ratio manuel/élève représente en théorie le nombre de manuels disponible par élève au niveau de l'inspection, dans les écoles publiques et communautaires. S'il est inférieur à 1, certains élèves n'ont pas de manuel ; le besoin sera donc égal à la différence entre l'effectif des élèves et le nombre de manuels disponible (mais il est aussi possible que les manuels soient mal répartis entre écoles, i.e. que certaines aient trop de manuels quand d'autres n'en ont pas assez ; cet aspect n'est pas traité à ce stade, mais pourra être intégré dans de prochaines versions du tableau de bord). Toutefois, il s'agit ici des manuels utiles c'est-à-dire les manuels qui correspondent effectivement aux besoins de l'élève au regard de la matière couverte par le manuel et de la classe de l'élève. Si par exemple dans la classe, il y a en moyenne 2 manuels identiques de calcul par élève pour un niveau donné, la moitié des manuels n'est pas utilisée, et le nombre de manuels utiles par élève ne sera donc que de 1.

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, le ratio manuel lecture/élève du CE2 (0,97) de l'IEPP ZINDER, est inférieur à 1, traduisant ainsi un besoin de 49 manuels de lecture. Les ratios manuels calcul/élève du CP1 (0,84), CP2 (0,67), CE2 (0,82) et CM1 (0,97) de cette inspection sont également inférieurs à 1, traduisant un besoin de 290 manuels de calcul pour le CP1, 594 pour le CP2, 332 pour le CE2 et 55 pour le CM1.

Le tableau, **effectifs des inspecteurs et des conseillers pédagogiques**, présente le nombre d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques de l'inspection par sexe.

Dans l'IEPP ZINDER, pour l'année scolaire 2014-2015, on compte un (1) inspecteur (qui est un homme) et deux (02) conseillers pédagogiques dont une (01) femme.

La partie 4. **Comparaison de la situation de l'IEPP à celle de la DRE et du pays** présente deux types d'informations : les résultats obtenus par les écoles (agrégés au niveau inspection, région et national) et les moyens mis à la disposition des écoles (là encore, agrégés au niveau inspection,

région et national). Les **résultats** sont mesurés au travers des indicateurs suivants : 1) le % d'élèves inscrits au CEPD ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 et 2) son indice de parité, 3) le taux de rétention (sur 100 enfants entrant au CP1, combien atteindront le CM2 si les conditions de scolarisation (taux de promotion) demeurent inchangées) et 4) son indice de parité, 5) le % de non-redoublants et 6) son indice de parité.

Les indicateurs de parité sont calculés en divisant l'indicateur pour la catégorie défavorisée par l'indicateur de la catégorie favorisée. Par exemple :

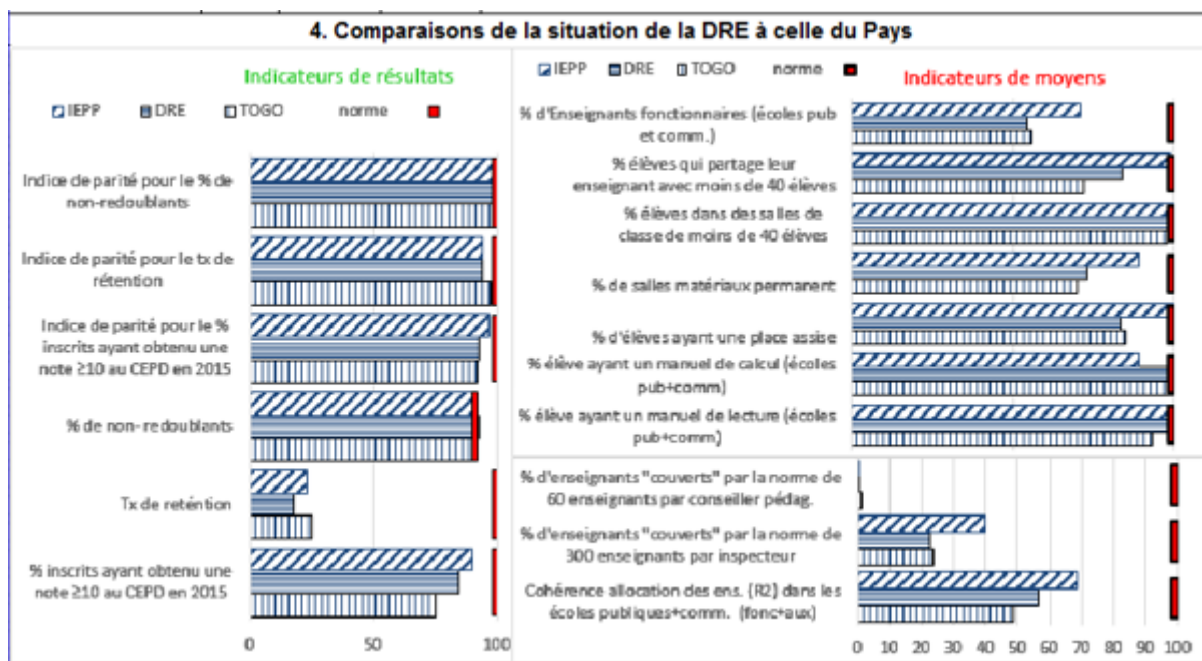
$$\text{Indicateur de parité en matière de \% non - redoublants} = \frac{\% \text{ de non - redoublants filles ou garçons (selon lequel est le plus faible)}}{\% \text{ de non - redoublants filles ou garçons (selon lequel est le plus élevé)}}$$

Les **indicateurs de moyens** présentés dans la seconde partie du graphique comprennent : 7) Pourcentage d'élèves dans une salle de classe d'au plus 40 élèves, 8) pourcentage de salles en matériaux permanents, 9) pourcentage d'élèves qui a une place assise, 10) le % d'élèves partageant leur enseignant avec au plus 40 élèves, 11) le pourcentage d'Enseignants fonctionnaires (écoles publiques et communautaires) , 12) le pourcentage d'élèves qui a un manuel de lecture (écoles publiques et communautaires) (Nombre de manuels utiles par élève pour un niveau donné), 13) le pourcentage d'élèves qui a un manuel de calcul (écoles publiques et communautaires) (Nombre de manuels utiles par élève pour un niveau donné), 14) le pourcentage d'enseignants "couverts" par la norme de 60 enseignants par conseiller pédagogique, 15) le pourcentage d'enseignants "couverts" par la norme de 300 enseignants par inspecteur, 16) Cohérence allocation des enseignants (fonctionnaires et auxiliaires) ( $R^2$ ) dans les écoles publiques et communautaires. Ce dernier indicateur permet d'apprécier dans quelle mesure l'allocation des enseignants dans les écoles publiques ou communautaires de l'inspection est ou non fortement liée au nombre d'enfants dans les écoles considérées. Un  $R^2$  de 100% signifie que 100% de la décision d'allocation d'enseignants aux écoles semble être déterminé par le nombre d'élèves dans l'école ; 0% signifieraient que l'allocation des enseignants aux écoles ne tiendrait absolument pas compte du nombre d'élèves dans les écoles.

Ainsi, l'ensemble de ces indicateurs a été choisi de manière à être compris entre 0 et 1 ; plus l'indicateur est proche de 1 ou 100%, plus la situation est favorable, plus on s'en éloigne, plus la situation est défavorable.

L'objectif de ces graphiques est de pouvoir apprécier la situation de l'inspection (moyenne des écoles de l'inspection) en comparaison de la région (moyenne des écoles sur l'ensemble de la région) et du pays (moyenne nationale) pour chaque indicateur ainsi qu'en référence à la norme nationale (valeur espérée/attendue).

Ainsi, sur le graphique en barre, les barres verticales présentent la norme (objectif national) du pays par rapport à chaque indicateur. Les barres horizontales présentent le niveau de l'indicateur dans l'inspection, dans la région, et dans le pays. La barre horizontale hachurée obliquement présente le niveau de l'indicateur pour l'ensemble des écoles de l'inspection tandis que la barre horizontale hachurée horizontalement présente le niveau de l'indicateur pour l'ensemble des écoles de la région, et la barre horizontale hachurée verticalement, le niveau de l'indicateur pour l'ensemble des écoles du pays. La comparaison entre les barres horizontales se fait par rapport à l'écart de longueur des barres. Plus une barre est plus longue, meilleure est sa situation. Plus une barre horizontale est proche de la barre verticale plus l'indicateur est proche de la norme nationale.



En matière de résultats pour l'année scolaire 2014-2015, l'IEPP ZINDER a atteint la norme nationale uniquement pour le pourcentage de non redoublants et son indice de parité. Le taux de rétention est très faible (même si c'est légèrement mieux que la région, ou légèrement en dessous de la moyenne nationale), ce niveau est préoccupant. Les résultats au CEPD sont sensiblement meilleurs dans les écoles de l'inspection qu'au niveau de la région et du pays.

Toujours pour la même année scolaire, en matière de moyens, la norme nationale (100%) est atteinte ou très proche de l'être dans l'inspection en matière de % d'élèves dans des salles de classe d'au plus 40 élèves, de % d'élèves ayant une place assise, et de % d'élèves partageant leur enseignant avec moins de 40 élèves, ou en termes de manuels de lecture dans les écoles publiques ou communautaires (comme on l'a vu précédemment, il ne manque « que » 49 manuels, un faible effort est donc à fournir). En matière de qualité des matériaux utilisés pour la construction des classes, la norme nationale n'est pas atteinte, mais les écoles de l'inspection bénéficient en moyenne de meilleures infrastructures que la moyenne des écoles de la région, ou du pays dans son ensemble, idem en matière d'enseignants fonctionnaires (pour les écoles publiques ou communautaires). Un effort doit être fourni par rapport à la fourniture de manuels de calcul (dans les écoles publiques ou communautaires), la dotation étant plus faible que dans la région, ou le pays dans son ensemble.

Par ailleurs, le pourcentage d'enseignants couverts par la norme de 60 enseignants par conseiller pédagogique est très faible (mais c'est un constat valable également pour la région ou le niveau national). On note également que le pourcentage d'enseignants couverts par la norme de 300 enseignants par inspecteur reste faible (40%), mais l'inspection reste mieux dotée que la moyenne régionale ou nationale. Il en est de même de la cohérence dans l'allocation des enseignants de l'inspection, mais qui n'atteint que 70%. 30% du phénomène d'allocation d'enseignants dans les écoles de cette inspection reste donc lié à autre chose que le nombre d'élèves.

## 1.2. Résultats des écoles de l'inspection, en fonction des moyens qui leur sont alloués et de leur contexte

La 2<sup>ème</sup> page du tableau de bord inspection développe un peu plus le lien entre résultats et le contexte & les moyens alloués aux écoles.

Ainsi, pour chaque école de l'inspection, il est possible de calculer un « indice global de résultats », qui est la moyenne simple des indicateurs de résultats numérotés 1) à 6) tel que listés

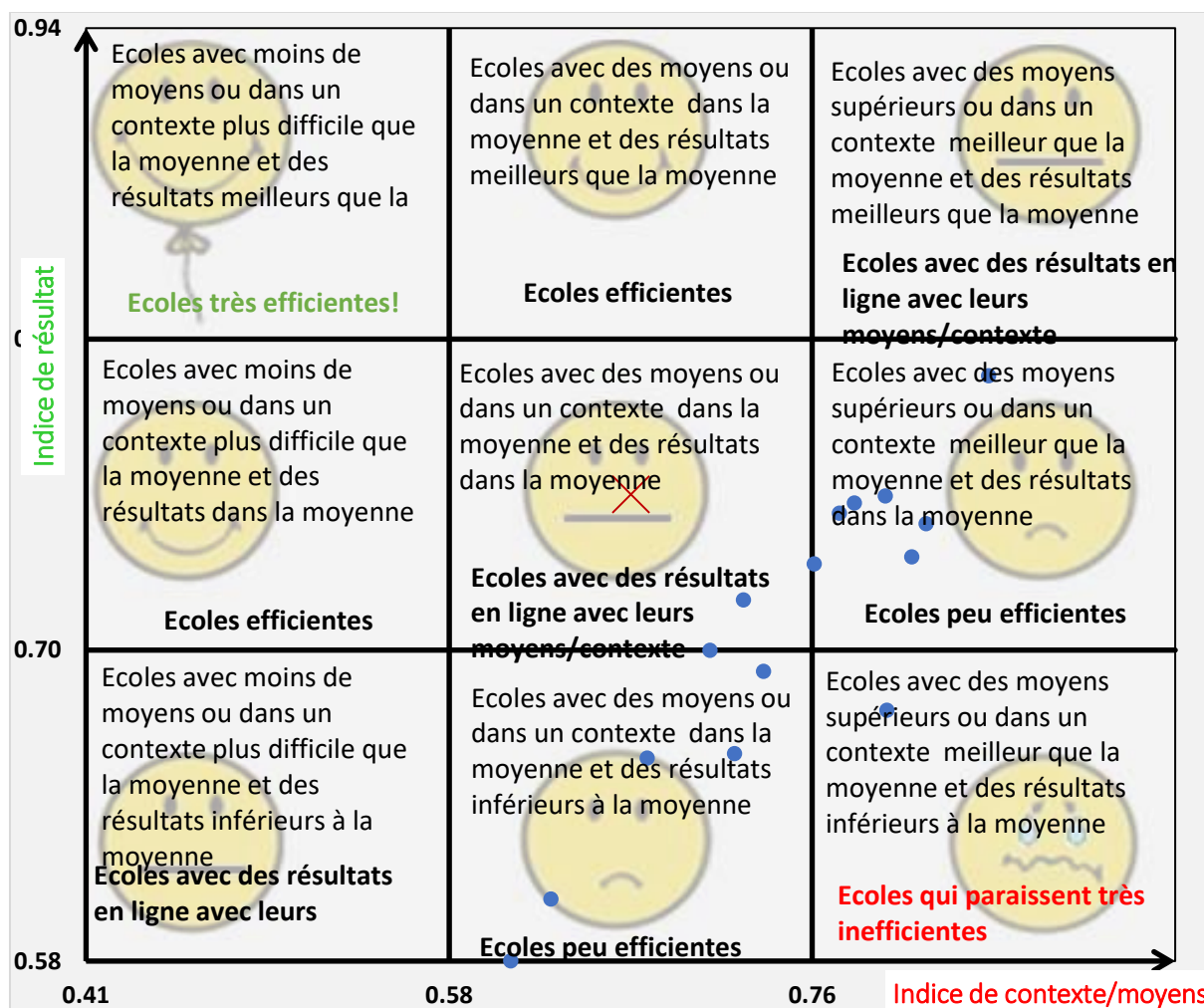


précédemment calculés au niveau de l'école ; pour chaque école, cet indicateur est compris entre 0 et 1 ; plus sa valeur est élevée, meilleurs sont les résultats de l'école.

Un « indice global de moyens & contexte », synthétise les informations disponibles sur les « conditions » dans lesquelles se déroulent les enseignements dans les écoles de l'inspection. Il est calculé en faisant la moyenne de : la zone dans laquelle se situe l'école (urbain=1/rural=0), l'accessibilité de l'école (accessible toute l'année=1, sinon 0), la présence de l'électricité (oui =1, sinon 0), de l'eau (oui =1, sinon 0), des latrines (oui =1, sinon 0), et les indicateurs de moyens (7 à 13) listés précédemment et calculés au niveau de l'école. Il est également compris entre 0 et 1. Plus sa valeur est élevée (proche de 1), plus l'école se trouve dans un contexte favorable et dispose de moyens.

Le graphique présenté dans le tableau de bord inspection positionne donc chaque école de l'inspection en fonction de son « indice global de moyens & contexte » (en abscisse) et de son « indice global de résultats » (en ordonnée). L'inspection est par construction positionnée au centre du graphique, et les écoles peuvent donc se comparer entre elle, au sein d'un référentiel commun centré sur la valeur moyenne de l'inspection.

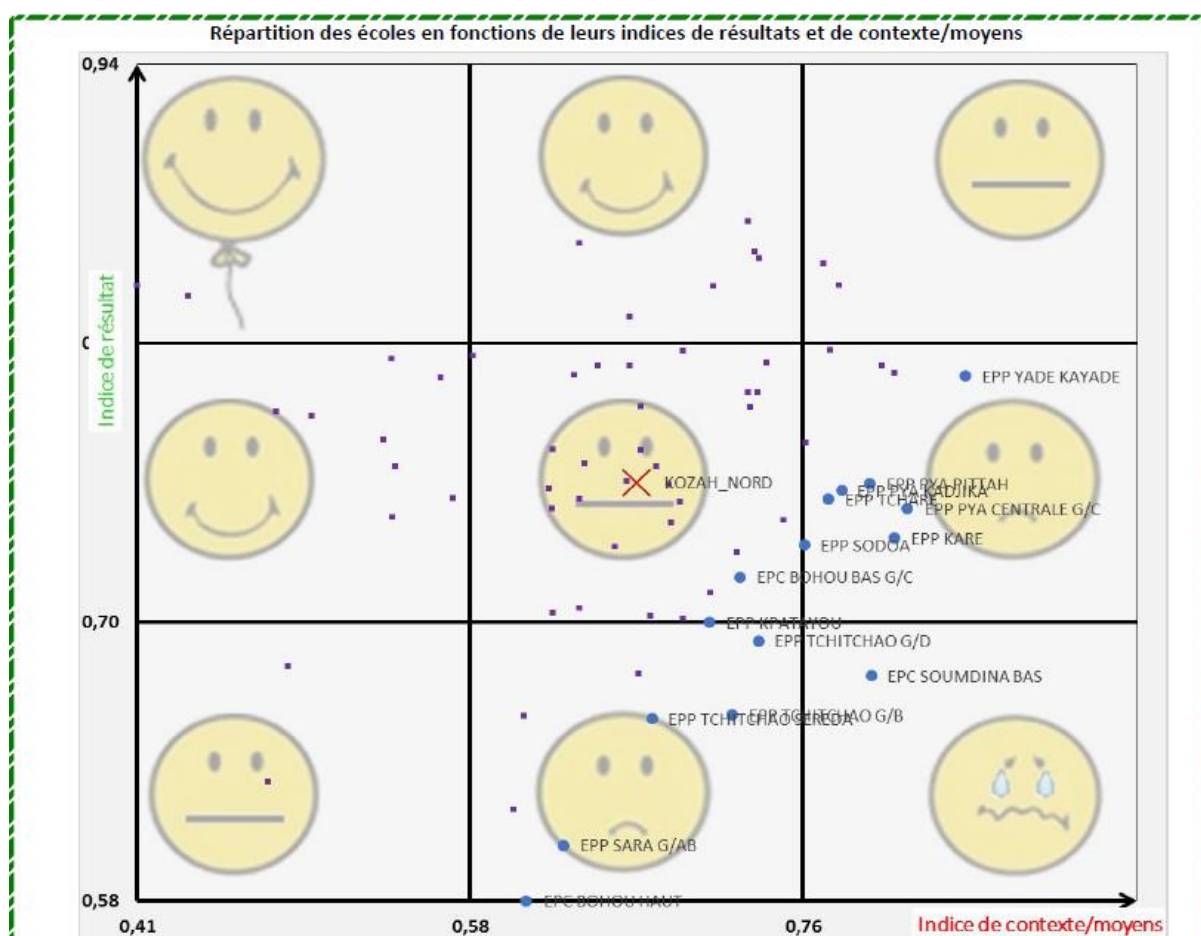
On peut sur cette base identifier des « typologie d'écoles » en fonction de leur position sur le graphique. Pour faciliter la lecture, on décompose les différentes parties du graphique en 9 cadrans, qui mettent en lien les résultats de l'école et les moyens mis à sa disposition, ainsi que son contexte. Les points représentent les écoles, et la croix au centre la moyenne de l'inspection.





Le graphique précise « l'interprétation » de chaque case au regard de la valeur de l'indice de résultats et de celui de moyens/contexte, en fonction de leur degré « d'efficacité » (transformation du contexte et des moyens alloués en résultats).

Ces différentes catégories permettent à l'inspecteur d'identifier quelles sont les écoles à visiter en priorité (principalement les écoles des cadrans en bas à droite : écoles qui paraissent très inefficaces ou peu efficaces), la capacité de l'école à transformer les moyens/contexte en résultat semblant anormalement faible, en comparaison des autres écoles de l'inspection. Il peut s'expliquer par des informations non prises en compte dans le tableau de bord, ou des phénomènes en dehors du contrôle de l'école, mais un diagnostic plus poussé, suivi peut être d'un accompagnement plus spécifique, semble potentiellement utile. Les écoles du cadran en haut à gauche (écoles qui paraissent très efficaces) semblent également intéressantes à visiter, afin de comprendre comment l'école arrive à ces performances (ce qui pourrait donner des idées à répliquer dans d'autres écoles).



Le nom des 15 écoles qui paraissent « les moins efficaces » sont nommées sur le graphique, et sont également listées dans la 2ème moitié de la page, en précisant l'indicateur de résultats sur lequel l'école a le plus de retard. Si les conseillers pédagogiques ou inspecteurs ne peuvent visiter l'ensemble des écoles, celles-là sont probablement à visiter en priorité.

KADJII les quinze écoles les "moins efficaces"			indic. de résultats le plus faible	valeur
1	50709P065C	EPC SOUMDI	Tx de rétention	15%
2	50709P014P	EPP KA	Tx de rétention	15%
3	50709P051P	EPP TCHITCHA	Tx de rétention	7%
4	50709P033P	EPP PY	Indice de parité de rétention	31%
5	50709P053P	EPP TCHITCHA G/D	Tx de rétention	10%
6	50709P063C	EPC BOHO	Tx de rétention	8%
7	50709P037P	EPP SAR	Tx de rétention	21%
8	50709P056P	EPP YA	Tx de rétention	30%
9	50709P036P	EPP BIEN	Indice de parité de rétention	33%
10	50709P040P	EPP SODOA	Tx de rétention	43%
11	50709P054P	EPP TCHITCHA	Tx de rétention	21%
12	50709P035P	EPP BIS	Tx de rétention	16%
13	50709P049P	EPP TCHA	Tx de rétention	25%
14	50709P021P	EPP KPATA	Indice de parité de rétention	37%
15	50709P062C	EPC BOH	Indice de parité de rétention	10%

Liste des 5 écoles les "plus efficaces"		
1	50709P047P	EPP SO
2	50709P074P	EPP KPIWE
3	50709P027P	EPP PANAL
4	50709P022P	EPP KPEMBOU
5	50709P001P	EPP ADJAM

### 1.3. L'analyse des goulots d'étranglements

La 3<sup>ème</sup> page du tableau de bord inspection reprend au travers d'un tableau et de graphiques l'analyse des « goulots d'étranglement » observés au niveau de l'inspection. L'analyse des goulots consiste à essayer de comprendre là où se situent les principales disparités et les blocages majeurs dans le système. En fonction des différentes dimensions questionnées, telles que présentées ci-dessous, plusieurs indicateurs ont été sélectionnés, en prenant quelques libertés par rapport au concept théorique des goulots d'étranglement :

- La disponibilité en intrants nécessaires au fonctionnement du service d'éducation pour scolariser toute la population cible ? Pour cet aspect, les indicateurs : 17) Nombre de salles dur pour 40 enfants scolarisables, 18) Nombre de manuels de lecture et de calcul disponible par un enfant en âge d'aller au primaire ont été sélectionnés
- La disponibilité des ressources humaines nécessaires au fonctionnement du service, est analysée au travers du 19) Nombre d'enseignants pour 40 enfants scolarisables, 20) Nombre d'enseignants formés pour 40 enfants scolarisables,
- L'accessibilité géographique, est appréciée via 21) pourcentage d'enfants scolarisables vivant à moins de 30 min d'une école primaire publique
- L'utilisation de la couverture scolaire : quelle est la proportion d'enfants qui entre effectivement à l'école et qui achève le cycle ? cet aspect peut être appréhendée grâce au 22) Taux brut d'admission au CP1, 23) Taux net d'admission au CP1, 25) Taux d'achèvement du primaire
- Qualité de la couverture scolaire est enfin appréciée grâce au 26) pourcentage de certifiés par rapport à la population de 11 ans, déclinés par genre.

Un indicateur de « fonctionnement du système » 24) pourcentage de redoublants dans le primaire, a également été intégré

Pour identifier s'il y a un goulot ou pas à un niveau donné, on compare pour la valeur de l'indicateur pour l'inspection à la valeur moyenne observée sur l'ensemble des écoles du pays pour les indicateurs 17), 18), 19), 20), 21), 25) et 26). Si la valeur de l'inspection est inférieure de plus de 10% à la valeur observée au niveau de la moyenne des écoles du pays, alors on identifie un goulot d'étranglement.

Pour les indicateurs 22), 23) et 24), la référence est plus normative (resp. 100%, 100%, 10%). Si la valeur de l'inspection n'atteint pas la norme pour les indicateurs 22) et 23), ou la dépasse pour l'indicateur 24), alors on identifie un goulot d'étranglement.

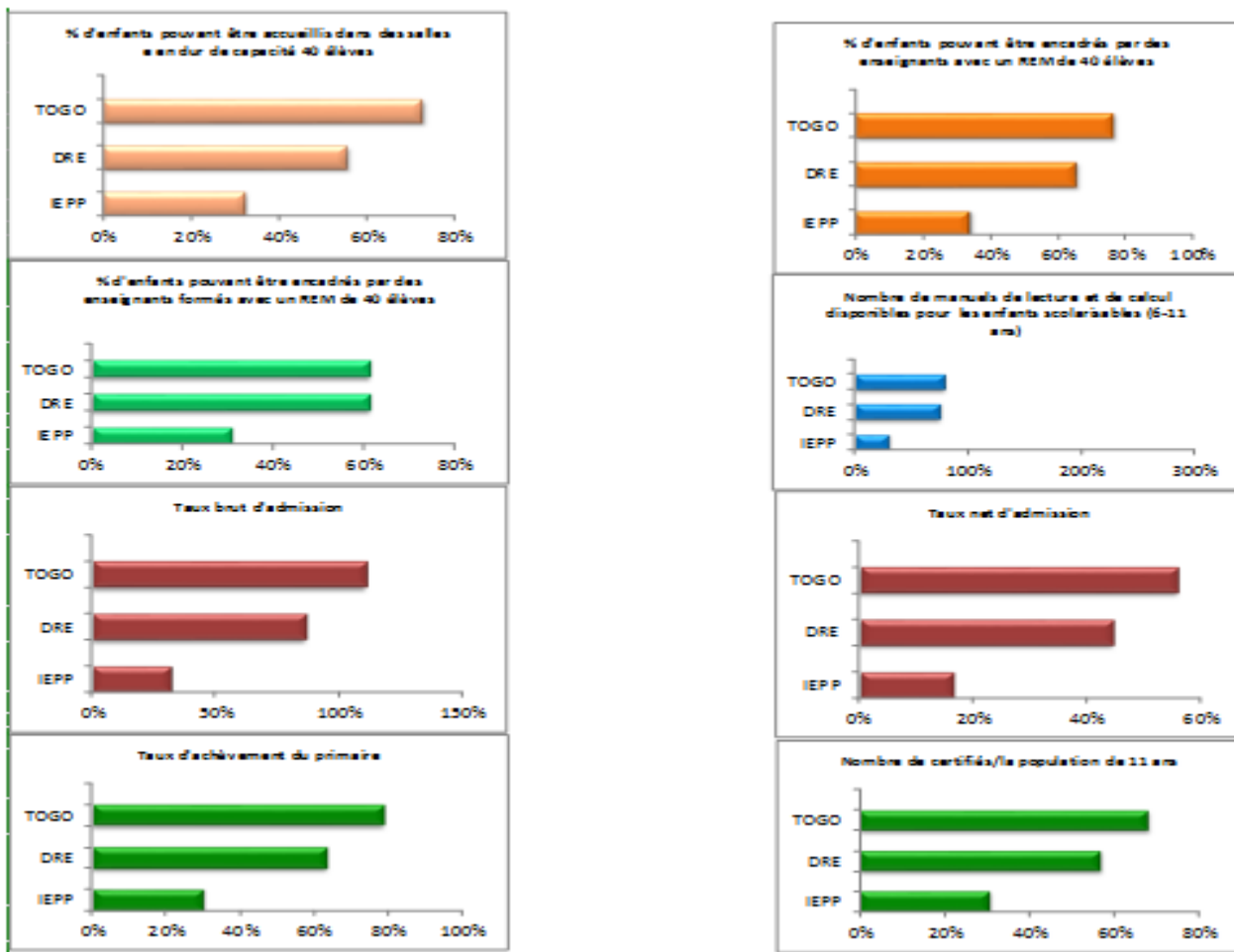
Un guide d'utilisation de l'analyse des goulots d'étranglement est élaboré et disponible pour mieux appréhender les techniques d'analyse des goulots d'étranglement.

ANALYSE DES GOULOTS D'ETRANGLEMENT DANS L'IEPP					
Indicateur	IEPP	DRE	TOGO	Les goulots	Ref
Nombre de salles dur pour 40 enfants scolarisables	32%	56%	73%	GOULOT	Togo
Nombre de manuels de lecture et de calcul pour un enfant	30%	74%	79%	GOULOT	Togo
Nombre d'enseignants pour 40 enfants scolarisables	35%	66%	77%	GOULOT	Togo
Nombre d'enseignants formés pour 40 enfants scolarisables	27%	58%	56%	GOULOT	Togo
% d'enfants scolarisables vivant à moins de 30 mn. d'une école primair		68%	80%	GOULOT	Togo
Taux brut d'admission au CP1	32%	86%	111%	GOULOT	100%
Taux net d'admission au CP1	16%	45%	56%	GOULOT	100%
% de redoublants	9,0%	7,1%	9,5%		
Taux d'achèvement	30%	63%	79%	GOULOT	Togo
% de certifiés/pop 11 ans	31%	57%	68%	GOULOT	Togo
% de filles certifiées/filles de 11 ans	30%	52%	62%		
% de garçons certifiés/garçons de 11 ans	31%	62%	74%		

*Dans le cas de l'IEPP ZINDER, l'ensemble des facteurs relatifs à la disponibilité en intrants nécessaires au fonctionnement du service d'éducation, et des ressources humaines ainsi que l'accessibilité géographique sont identifiées comme des goulots d'étranglement. La capacité de l'IEPP ZINDER à scolariser les enfants de l'inspection semble défaillante en comparaison des inspections de la région, et du pays de manière générale. En lien avec ce manque d'accès, la proportion d'élèves certifiés par rapport à la population de 11 ans est très faible (mais il n'y a pas de disparités majeures en terme de genre).*

La 2<sup>nd</sup>e partie de la 3<sup>ème</sup> page du tableau de bord présente sous format graphique ces mêmes informations.





## 2. Conclusion

Le Tableau de Bord d'Inspection est un outil de pilotage aussi bien pour l'Inspection que pour le DRE, qui permet d'identifier les principales faiblesses et points forts de l'inspection, en comparaison de ce qui est observé dans les autres inspections de l'inspection, de la région, au Togo en général, ou par rapport aux objectifs que s'est fixé le pays. **Le Tableau de Bord Inspection permettra à chaque Inspecteur d'apprécier les résultats de son inspection en fonction des moyens qui lui ont été alloués et du contexte dans lequel l'inspection se trouve.**

Le tableau de bord permettra également d'appuyer la phase de diagnostic nécessaire à l'élaboration du plan de travail de l'inspection (PTI) (C'est à cet effet que les indicateurs ont été retenus pour l'analyse des goulots d'étranglement de l'inspection) et des outils de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PTI.

Il pourra servir d'outil de dialogue avec la DRE, pour évaluer notamment les renforcements qui s'avère nécessaire pour assurer un meilleur fonctionnement de l'inspection.

Au-delà du tableau de bord inspection, l'inspecteur et les conseillers pédagogiques disposent des tableaux de bord de l'ensemble des écoles de l'inspection, leur permettant de pouvoir analyser plus finement la situation de certaines écoles. De plus, le tableau de bord école présente un court diagnostic de la qualité des informations collectées via le questionnaire rempli en début de chaque année scolaire par le directeur d'école. L'inspecteur peut donc également identifier par le biais des tableaux de bord école celles qui présentent un nombre conséquent d'informations potentiellement erronées, l'incitant ainsi porter une attention particulière au questionnaire reçu de cette même école l'année suivante.